

communauté chrétienne saint-albert-le-grand
2715 chemin de la côte sainte-catherine

Madame Andrée Morin-Venne
au conseil de pastorale

A la suite de la démission de Madame Hélène Paré, Madame Andrée Morin-Venne a été choisie pour faire partie du conseil de pastorale. Madame Morin-Venne a bien voulu accepter de remplacer également Madame Paré à la fonction de trésorière.

Tous nos remerciements à l'une et à l'autre.

Les "statuts" de notre communauté

Il y'a une quinzaine de jours, on nous laissait savoir, aux bureaux de l'archevêché, que les "statuts" qui seraient proposés à notre communauté chrétienne étaient quasiment prêts. Nous espérons que les choses ne tarderont plus maintenant. Aussitôt que ces "statuts" nous parviendront, nous vous le ferons savoir au cours de l'assemblée dominicale et, la semaine qui suivra, vous serez invités à faire connaître votre avis à l'occasion d'une réunion élargie du conseil de pastorale.

Feux de circulation

Des démarches seront bientôt entreprises auprès du Service d'urbanisme de la ville de Montréal pour demander que soient établis, non loin de l'église, des feux de circulation qui permettront de traverser le chemin de la Côte Sainte-Catherine en toute sécurité.

Le carême...

Le carême 1971 comen-e le 28 février. Nous vous ferons connaître, dans le prochain numéro d'Etapes, le programme qui vous sera proposé ainsi que les principales étapes de notre démarche.

La prochaine réunion régulière du conseil de pastorale a été fixée au vendredi 26 mars, à 20 h.

communauté chrétienne saint-albert-le-grand
2715 chemin de la côte sainte-catherine

Madame Andrée Morin-Venne
au conseil de pastorale

A la suite de la démission de Madame Hélène Paré, Madame Andrée Morin-Venne a été choisie pour faire partie du conseil de pastorale. Madame Morin-Venne a bien voulu accepter de remplacer également Madame Paré à la fonction de trésorière.

Tous nos remerciements à l'une et à l'autre.

Les "statuts" de notre communauté

Il y a une quinzaine de jours, on nous laissait savoir, aux bureaux de l'archevêché, que les "statuts" qui seraient proposés à notre communauté chrétienne étaient quasiment prêts. Nous espérons que les choses ne tarderont plus maintenant. Aussitôt que ces "statuts" nous parviendront, nous vous le ferons savoir au cours de l'assemblée dominicale et, la semaine qui suivra, vous serez invités à faire connaître votre avis à l'occasion d'une réunion élargie du conseil de pastorale.

Feux de circulation

Des démarches seront bientôt entreprises auprès du Service d'urbanisme de la ville de Montréal pour demander que soient établis, non loin de l'église, des feux de circulation qui permettront de traverser le chemin de la Côte Sainte-Catherine en toute sécurité.

Le carême...

Le carême 1971 comen-e le 28 février. Nous vous ferons connaître, dans le prochain numéro d'Etapes, le programme qui vous sera proposé ainsi que les principales étapes de notre démarche.

La prochaine réunion régulière du conseil de pastorale a été fixée au vendredi 26 mars, à 20 h.